



MS
293/13

A

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération

28 JUN 2013

Destinataire Principal : CAB/1-DG/7-DG7/5
Destinataire Cc :
Transmission :
Diffusion :
Référence : SMS n°253/13 du 20/06/2013

CONFIDENTIEL

Objet : Rencontres du Président de la Chambre des Représentants avec le Président de l'APCE.

Faisant suite à ma correspondance citée en référence, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la rencontre du Président de la Chambre des Représentants, M. Karim GHELLAB avec le Président de l'APCE, M. Jean Claude-Mignon, en marge de sa participation au débat en Plénière de l'APCE concernant le rapport et le projet de Résolution sur l'évaluation du partenariat pour la démocratie avec le Parlement marocain qui s'est tenu le mardi 25 juin 2013, a essentiellement porté sur la dernière visite du Président de l'APCE en Algérie du 17 au 19 juin 2013, et notre Cause Nationale.

A cet égard, M. Mignon a fait savoir qu'il a constaté aux cours de ses entretiens avec les autorités algériennes un sentiment vers le changement en Algérie, à l'approche des élections Présidentielles, prévue dans ce pays en 2014, et que les algériens prennent conscience de ne pas rester à l'écart des changements de leurs voisinage, ainsi que de leur retard vis-à-vis du Maroc, évoqué par ses interlocuteurs rencontrés, selon le Président de l'APCE, avec un sentiment peu cordial.

Au sujet de l'UMA, le Président de l'APCE a souligné que les algériens, comme à l'accoutumée, ont réitéré leurs discours de conditionnalité consistant à régler certains points et différends. Il a ajouté qu'il a eu l'impression que les algériens ne veulent plus rester renfermés dans le statut quo, et qu'ils ont des inquiétudes concernant la situation en Syrie, en Egypte et la Turquie.

Le Président a également indiqué que les algériens ont lui fait part de leurs critiques au sujet des relations privilégiées qu'entretient le CdE avec le Maroc. Selon, lui, les algériens ont demandé « comment une Organisation, telle que le CdE a ce genre de relations avec le Maroc qui ne respecte pas les droits de l'homme au Sahara occidental ».

Enfin, concernant la question du Sahara marocain, M. Mignon a informé M. GHELLAB que le CdE est entrain d'étudier comment peut-il apporter sa contribution pour la résolution du problème, tout en exprimant l'intention d'inviter au cours des prochaines réunions de l'APCE l'Envoyé spécial du Secrétaire Général de l'ONU, M. Christopher Ross pour en discuter de la question.

Haute Considération.

Le Consul Général

Youssef BALLA

